www.fsu-cralpc.org

Région Nouvelle Aquitaine

Déclaration préalable des représentant.e.s FSU

au Comité technique du 1er février 2018

Après l'adoption par le Conseil régional le 18 décembre, dans des conditions déplorables à bien des égards, des délibérations sur l'harmonisation des droits sociaux, le Président a indiqué par courrier aux agents début janvier (courrier auquel nous avons répondu en intersyndicale), l'ouverture de discussions autour de la pénibilité et de l'aménagement du temps de travail, suivant en cela ce qui nous avait été promis à l'issue des négociations au mois de novembre.

Nous sommes évidemment demandeur de poursuivre le dialogue social sur ces questions qui sont essentielles, mais nous attendons un cadrage rigoureux de l'exercice auquel nous sommes conviés : une définition de l'objet de la négociation, des objectifs à atteindre, des arbitrages clairement énoncés et bien sûr un calendrier. Ce dernier point est le seul pour lequel une indication a été donnée lors du dernier CT : mai/juin, ce qui nous paraît tardif pour ouvrir des discussions avec une application éventuelle au 1er septembre). Pour nous, ces réponses doivent intervenir rapidement.

Nous voudrions évoquer également quelques autres questions d'actualité :

1 - **La NBI encadrement**. La question a été abordée lors du dernier CT, mais avec (nous semble t'il) l'idée de la part de l'administration de prolonger le provisoire afin d'éviter des pertes sèches de rémunération pour certains agents en 2018. Or il nous apparaît que le décret de 2006 peut permettre de verser la NBI à tous les encadrants des services à caractère administratif au titre « de la technicité en matière d'actions liées au développement et à l'aménagement de la collectivité ». Nous souhaitons connaître la position de la collectivité sur ce point

2 – **Le Jour de carence**. Il a été rétabli par la Loi de Finances pour 2018. La question a été évoquée également lors du précédent CT au travers du débat sur la Protection sociale complémentaire. Nous ne reviendrons pas sur le caractère profondément injuste de cette mesure, et inefficace (voire même contreproductif) au regard de l'objectif de réduction de l'absentéisme. Nous savons toutes et tous, que les solutions à ce vrai problème sont ailleurs. Nous souhaiterions connaître quelle est le positionnement politique de la collectivité sur le jour de carence, si elle compte l'appliquer ou pas et le cas échéant quelles dispositions compensatoires elle compte prendre.

3 - **Mise en œuvre des outils communs de travail.** Des informations sont communiquées lors des comités de direction sur l'état d'avancement d'un certain nombre de chantiers (Portail, Placido, Exchange, annuaire commun,...etc). Les agents des services attendent depuis trop longtemps l'opérationnalité de ces outils. Nous souhaitons que le CT soit également informé sur l'état d'avancement de ces différents chantiers. Nous attendons aussi la mise à disposition pour tous les agents d'un « qui fait quoi » (à ce jour nous n'avons eu communication que de ceux de la DRH et du Pôle Economie).

4 **- Elaboration des contrats d'objectifs et de moyens** entre le Pôle Ressources et chacun des pôles opérationnels. Nous souhaitons que le CT soit informé sur le cadrage de l'exercice, son calendrier,... et informé périodiquement aux différentes étapes de la construction des COM, qui auront nécessaire des incidences sur l'organisation, les moyens alloués,...

5 **– Association du personnel.** Une nouvelle association du personnel doit être constituée d'ici le 1er septembre pour la gestion des œuvres sociales et de loisirs. Nous souhaitons savoir quelles sont les dispositions que la Région entend prendre afin de faciliter la création de cette structure.